

Luxembourg, le 24 mai 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

« Un certain nombre d'agriculteurs et d'horticulteurs cultivent des fraises afin de diversifier davantage leur palette de produits.

Dans ce contexte, j'ose poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

- 1. Combien d'exploitations sont engagées actuellement dans la production de fraises ? Sont-elles obligées de recourir le plus souvent à des travailleurs intérimaires ou saisonniers au moment de la récolte ?*
- 2. Pour ce qui est de la production de fraises, quelle est l'évolution de leur chiffre d'affaires agrégé depuis 2015 ?*
- 3. Comment la distribution de ces fraises est-elle généralement organisée ? Quel est donc le rôle des grandes chaînes de distribution en la matière ?*
- 4. Quelles sont les différentes sortes de fraises qui sont généralement cultivées au Luxembourg ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député